

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.
Six mois : 16
Trois mois : 8
Poste : 35 fr.
Six mois : 18
Trois mois : 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les Libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR
29 Juillet 1884.

Chronique générale.

LA REVISION ET LES GROUPES.

L'extrême gauche est décidée à voter contre toutes propositions s'écartant de ce que la Chambre a déjà voté.

La gauche radicale a décidé, contre toute proposition tendant à sanctionner l'engagement pris par M. le président du conseil devant le Sénat :

1° Comme inconstitutionnelle toute délibération séparée des Chambres qui indiqueraient des solutions réservées au Congrès ; 2° Tout engagement portant atteinte aux attributions financières de la Chambre.

L'union républicaine, après avoir entendu MM. Rouvier, Allain-Targé, et sur la proposition de M. Proust, président, a décidé de se réunir à l'union démocratique, pour entendre les explications de M. le président du conseil.

L'union démocratique, sur la proposition de M. Ribot, a décidé qu'elle repousserait l'amendement Berlet, s'il était présenté à la Chambre.

Hier, les couloirs de la Chambre étaient très animés.

Un certain nombre de députés avaient eu le matin un entretien avec le président du conseil.

Le but était de s'entendre sur la formule à soumettre à la Chambre afin de lui demander des garanties. L'entente n'a pu se faire.

Cependant l'impression générale était que demain les deux groupes gouvernementaux donneront, comme garantie, l'abandon de l'article 8 dans le projet de revision.

PÉPINIÈRE ÉLECTORALE.

Dernièrement, M. Obissier, préfet de la Vienne, fonctionnaire médiocre mais obéissant, recevait du gouvernement l'ordre de solliciter les suffrages des électeurs de Libourne, avec naturellement tous les assaisonnements de la bienveillance administrative.

Aujourd'hui, M. Herbette, ancien préfet de la Loire-Inférieure, actuellement directeur au service des prisons, non moins médiocre que le précédent, est désigné par le ministère de l'intérieur pour être candidat opportuniste à Nantes ; toujours avec le secours puissant de l'administrative bienveillance.

Ces deux faits n'ont l'air de rien au premier abord.

Ils révèlent pourtant une révolution dans la manipulation du suffrage universel par le gouvernement opportuniste, et dans la manière dont ledit gouvernement comprend l'administration.

Le gouvernement met un homme à la tête d'une préfecture ou d'un service administratif... Est-ce pour qu'il administre? Non, c'est pour qu'il prenne l'habitude de suivre les instructions de son ministre.

Ce prétendu préfet, cette apparence de fonctionnaire, n'est qu'un élève pour la députation.

Dès qu'il a fait ses preuves de médiocrité et d'obéissance passive, on le sort de l'école administrative pour le livrer au travail électoral.

Une fois élu, on l'assoit sur les bancs de la majorité pour voter un commandement.

N'est-ce pas une invention très-admirable?

Le champ administratif transformé en pépinière électorale, pour la plus grande satisfaction du gouvernement!

Il est vrai que quelques réfractaires mordent la main qui les a aidés; exemple: le citoyen Granet.

Mais on peut espérer une bonne récolte moyenne; et, si l'ingénieux gouvernement

qui pèse sur notre dos est encore vivant à la grande expérimentation de 1885, nous lui prédisons une... veste comme on n'en a pas vu beaucoup.

\*\*

On écrit de Berlin à la Gazette de Cologne, au sujet des grandes manœuvres de l'artillerie française, qui ont eu lieu au camp de Châlons, au commencement de ce mois, sous la direction du général de la Jaille :

« Le nouveau règlement concernant le renouvellement des munitions des différents échelons a produit les plus brillants résultats, et le matériel est également excellent; mais on a constaté, comme les années précédentes, la défectuosité des attelages.

« Les chevaux de l'artillerie manquent, en général, de constance et de rapidité. Cette défectuosité ne provient pas du manque de chevaux convenables, mais de la trop grande économie dont le comité de remonte a fait preuve.

« On a surtout remarqué au camp de Châlons la bonne qualité des nouvelles caisses d'avant-train. Les obus à mitraille, modèle de 1883, appelés aussi obus de Bourges, ont produit des effets tout à fait surprenants qui ne tarderont probablement pas à attirer l'attention des autorités militaires de l'étranger. »

\*\*

On lit dans l'Evénement :

« Nous tenons de source absolument sûre que l'Allemagne vient de décider la transformation du fusil Mauser en fusil à répétition.

« Cette innovation constituera en faveur de la nouvelle arme une supériorité qui peut être grosse en conséquences.

« Il y a longtemps qu'il est question en France de la transformation de notre fusil Gras.

« Nous prenons la liberté de demander au ministre de la guerre où en est la commission chargée d'étudier cette transformation? »

— Ce n'est pas tout, continua Thomas. Les soldats rebelles se joignirent au peuple et se dirigèrent vers les boulevards en chantant la Marseillaise. De nouvelles barricades s'élevèrent dans les rues, les débris de l'armée gagnèrent l'Hôtel-de-Ville : on entendit des coups de canon qui partaient de Montmartre et jetaient partout la terreur. Toutes les boutiques furent aussitôt fermées; et vers le soir on se serait cru aux derniers jours du siège.

— Mon cher Thomas, reprit vivement Thérèse dont les inquiétudes renaissaient, dis-nous vite comment tout se terminera, dans ta pensée?

— Oh! mademoiselle, on ne peut rien prévoir. Le diable lui-même ne saurait deviner le résultat final. Je comprends bien votre inquiétude, à cause de M. Bernard; rassurez-vous cependant. Les Parisiens se lassent vite des émeutes, et quand ils ne verront à leur tête que des étrangers, des Polonais, des Italiens et même des Prussiens, ils se rallieront à l'Assemblée nationale.

— Tu ne sais rien de plus, Thomas? demanda M. d'Elplay.

— Non, monsieur, j'ai quitté Paris vers six heures du soir: on m'a dit à Montrouge que le général Lecomte et l'ancien commandant de la garde nationale, le général Clément Thomas avaient été assassinés dans la rue des Rosiers.

— Quelle horreur! s'écrièrent à la fois M. d'El-

LES BUDGETS ET LA DETTE PUBLIQUE

Les gouvernements révolutionnaires ont toujours augmenté les dépenses des budgets et celles de la dette publique.

En voici la preuve :

Le 1<sup>er</sup> mai 1789, la récapitulation générale des revenus et des dépenses fixes rédigée par MM. Dufresne et Necker donnait comme résultat :

Les dépenses fixes montent à 534,533,000. Les revenus fixes à 475,294,000. Déficit : 56,239,000.

C'est pour parer à ce déficit de 56,239,000 que le Tiers-Etat a cru nécessaire de faire une révolution.

Les rentes perpétuelles et viagères étaient comprises dans les dépenses pour 164 millions 466,000 fr.

On sait que la Révolution a fait une banqueroute et n'a payé ni le capital, ni les intérêts des dettes laissées par la Monarchie.

En 1815, les dépenses totales du budget s'élevaient à 999,269,033.

La dette publique était comprise pour 446,353,034.

En 1829, les dépenses totales atteignaient 4,044,944,432.

La dette publique, 328,885,029.

En augmentant d'un chiffre peu considérable les dépenses du budget de 1815 à 1829, la Restauration avait fait face aux désastres de 1814 et 1815. Telle a été la cause de l'augmentation de la dette publique.

Le budget de 1834 s'élevait en dépenses à 4,249,340,975.

La dette publique à 349,802,468.

Le budget de 1847 était de 4,629,678,089.

La dette publique de 384,602,357.

En 1852, l'Empire débute avec un budget de 4,513,403,997 et d'une dette publique de 398,874,074.

En 1869, le budget s'élevait en dépenses à 2,490,976,244.

La dette publique avait atteint le chiffre de 528,776,438.

play, Thérèse et Louise. Qui donc dirige cette insurrection?

— C'est, dit-on, un comité qui s'intitule : le Comité central de la garde nationale, et qui tient ses séances au Château-Rouge.

— Quels sont les membres de ce comité?

— Des inconnus, monsieur, j'ai vu leurs noms pour la première fois sur des affiches où l'on appelle le peuple aux armes.

— Qui aurait pu prévoir de tels malheurs?

— C'est la guerre civile, monsieur, mais j'espère qu'on va réunir les troupes fidèles, et si on s'y prend bien, tout peut être fini dans vingt-quatre heures.

Thérèse sourit malgré elle de la confiance du messenger et de l'air de protection affectueuse qu'il prenait en lui adressant ces consolations. Elle pensa que de telles émeutes, sans but et sans programme, ne pouvaient être bien redoutables et chercha à se faire illusion sur l'avenir; puis elle serra la main de Thomas, le remercia vivement, et, lui faisant promettre de revenir le soir même, elle retourna près de son grand-père, à qui elle répéta le triste récit qu'elle venait d'entendre.

Le messenger Thomas n'avait rien exagéré. Il était, au contraire, resté au-dessous de la vérité. Les insurgés de Belleville et de Montmartre, excités par les clubs que la puissante association, connue sous le nom d'Internationale, organisait alors et

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE LIEUTENANT ANDERMAHR

UN DRAME

SOUS LA COMMUNE

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Thomas continua son récit :

— Vous savez, monsieur d'Elplay, que les gardes nationaux de Montmartre et de Belleville gardaient les canons qu'on avait achetés par souscription nationale et placés sur les buttes pendant le siège; qu'ils refusaient de les rendre sous prétexte de les donner aux Prussiens et qu'ils restaient organisés en bataillons et en compagnies, comme si la guerre devait encore?...

— En effet, M. Bernard nous en a souvent parlé. Nous trouvions étonnant qu'on n'eût pas encore repris ces canons.

— C'était aussi mon idée. Le gouvernement avait décidé, hier matin, à agir avec vigueur, et on s'attaché partout une longue proclamation...

— Encore une proclamation! murmura M. d'Elplay.

— Puis le tambour a battu dans les rues, on a fait appel aux hommes d'ordre et à la garde natio-

nale des quartiers du centre. Vers huit heures du matin, j'étais à la place Pigalle: j'ai vu les régiments qui montaient en silence, l'arme sur l'épaule droite et escadaient les barricades sans trouver de résistance. Il n'y avait encore personne dans les rues. Malheureusement on n'avait pas amené assez de chevaux pour enlever les pièces de d'artillerie. Les gardes nationaux de Montmartre profitèrent du retard: la foule grossit rapidement, s'approcha peu à peu des régiments et gêna la marche des troupes. Les hommes qui m'entouraient crièrent: « Vive la ligne! Vivent nos frères! » — comme ils ont coutume de faire à chaque révolution.

— Tu as raison, Thomas, c'est une vieille manœuvre.

— Elle réussit souvent. Les soldats crient de leur côté: « Vive la garde nationale! » et quelques-uns lèvent en l'air la crosse de leurs fusils. C'était triste, monsieur! les femmes et les enfants s'introduisaient dans les rangs, et arrachaient les fusils des mains des soldats. Les régiments se débandaient et se perdaient dans la foule. Le général Lecomte s'élança alors à la tête des troupes, et voulut diriger la retraite, mais les insurgés se précipitèrent sur lui, le renversèrent, lui arrachèrent son épée et le firent prisonnier, en poussant de grands cris!

M. d'Elplay, Thérèse et Louise restèrent muets de surprise.





